

Sécurité économique : une convention entre la Gendarmerie et la CRCI

Confrontées à une véritable « guerre économique », à une concurrence mondiale exacerbée, les PME sont particulièrement exposées aux risques liés aux « pillages » économiques et technologiques, vols de métaux, etc...

Pour aider les PME de Champagne-Ardenne (Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne) à anticiper, à prévenir ces risques, à être vigilantes sur différents aspects de la sécurité économique, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et la Gendarmerie nationale fédèrent leurs compétences et mettent en place un certain nombre d'actions au niveau régional.

Des actions de sensibilisation prendront la forme de conférences, de clubs de « bonnes pratiques », appuyés par des exemples concrets.

Une action plus lourde pour détecter les risques encourus par les entreprises conduira la Gendarmerie à réaliser des diagnostics de vulnérabilité, accompagnés de recommandations. Tout ce dispositif de prestations est entièrement gratuit pour l'entreprise.

Contact : CRCI – François Stauder – Tél. 03 26 69 33 57